

Ref : 2026-11-COORD

Objectifs

- Définir l'action culturelle et ses enjeux
- Identifier l'écosystème de l'action culturels (acteurs, publics, partenaires)
- Structurer la planification d'un projet d'action culturelle
- Réaliser le suivi d'une action
- Evaluer une action tout on long de son parcours
- Construire des outils de coordination adaptés à son projet
- Construire des outils d'évaluation adaptés à son projet
- Etablir une dynamique pédagogique à l'échelle d'une équipe
- Assurer une relation partenariale fluide avec l'ensemble des parties prenantes

Contexte

Depuis la multiplication des appels à projets et la possibilité offerte aux structures de développer leurs propres actions culturelles, les initiatives à destination du jeune public ou des publics éloignés se multiplient. Cette dynamique s'inscrit à la fois dans une volonté croissante de mettre en œuvre les droits culturels sur les territoires et dans le désir, pour les artistes, de rencontrer de nouveaux publics au-delà du cadre traditionnel du concert.

Lorsque le volume d'actions d'une structure augmente de manière significative, il devient essentiel de mettre en place des outils et des méthodes de coordination adaptés afin de conserver une vision claire du projet et d'en assurer une gestion cohérente et efficace.

Cette formation propose aux participants une compréhension globale de l'écosystème de l'action culturelle ainsi qu'un ensemble d'outils favorisant une gestion de projet efficiente, du démarchage jusqu'à l'évaluation des actions menées.

Date

Du 3 au 6 Novembre 2026

Durée et modalités pédagogiques

24h réparties sur 3,5 jours

- 13h d'apports théoriques
- 7h d'activités pratiques et collaborative
- 4h de mise en situation professionnelle

Format

Formation collective

En présentiel

Effectif

Minimum de 4, maximum de 12 apprenant·es

Lieu

Lieu à préciser (Toulouse)

Public cible

Chargé.es d'action culturelle, responsables de projets culturels, mais aussi musicien.nes intervenant.es ou artistes souhaitant prospecter et développer leur propre projet d'action culturelle.

Prérequis

Avoir un ou plusieurs projets d'éducation artistique et culturelle à développer sur son territoire.

PROGRAMME DE FORMATION

La formation vise à fournir aux personnes porteuses d'un ou plusieurs projets d'éducation artistique et culturelle les outils nécessaires pour prospecter, coordonner et évaluer leurs actions.

Afin de travailler sur un mode de coordination efficace et propre à chacun, tout temps d'apport théorique sera suivi d'un temps de conception d'outils adaptés au projet d'action culturelle porté par chacun(e) des participant(e)s.

JOUR 1

Bloc 1 : Comprendre les fondements et enjeux de l'action culturelle - 3H

Objectif pédagogique

Définir ce que sont une action culturelle et une médiation culturelle, en distinguant leurs différences et leurs attendus

Compétences associées :

- Identifier et utiliser les mots-clés associés aux notions de médiation, éducation artistique et action culturelle
- Construire sa propre définition de l'action culturelle.
- Identifier au sein de son projet les principaux enjeux liés à l'action culturelle.

JOUR 2

Bloc C2 : Identifier l'écosystème de l'action culturelle sur son territoire - 7H

Objectif pédagogique

Connaitre son territoire par le prisme de l'action culturelle, en identifiant les potentiels acteurs et bénéficiaires.

Compétences associées :

- Mettre en place un diagnostic afin d'identifier les besoins d'accès à la culture liés à son territoire
- Identifier et classer les publics bénéficiaires
- Etablir un carnet d'adresses de partenaires ressources, ou partenaires en soutien au développement du projet

- Identifier les potentiel.les artistes ou intervenant.es ressources présentes sur le territoire
- Concevoir des supports de démarchages adaptés aux attentes des bénéficiaires
- Identifier les différentes étapes liées à la coordination d'un projet d'action culturelle

JOUR 3

Bloc C3 : Développer des outils et méthodes de coordination - 7H

Objectif pédagogique :

Construire des outils et process adaptés, afin d'optimiser la mise en place et le suivi de son projet d'action culturelle.

Compétences associées :

- Sécuriser le lancement d'une action (rendez-vous de co-construction, référencement des informations nécessaires, documents administratifs obligatoires)
- Organiser son année en vue d'en optimiser la coordination
- Perfectionner ses outils de coordination

JOUR 3

Bloc C4 : Evaluer son action tout au long de sa mise en place – 4H

Objectif pédagogique :

Concevoir des outils et process d'évaluation, adaptés aux objectifs de la structures et aux attentes des partenaires et financeurs.

Compétences associées :

- Définir les indicateurs qualitatifs et quantitatifs en fonction de la finalité de l'évaluation
- Etablir un suivi qualitatif des actions en cours
- Etablir une fiche bilan en adéquation avec les objectifs du projet et les indicateurs ciblés et en traiter les réponses.
- Les enjeux et modalités de dissémination des résultats d'évaluation (interne et externe)

Bloc C5 : Manager une équipe d'artistes / d'intervenants - 3H

Objectif pédagogique :

Créer une dynamique pédagogique à l'échelle de sa structure en créant de l'échange et de la ressource à disposition.

Compétences associées :

- Mettre en place, construire et diriger des temps d'échanges pédagogiques entre intervenant.es afin de fédérer l'équipe autour d'un projet de structure, et de la faire monter en compétences.
- Elaborer un espace ressources à destination de ses intervenants
- Elaborer un instrumentarium cohérent à disposition des intervenant.es, au vu des types de projets mis en place par sa structure.

FORMATEURS

Formateur : Cyril Vico, musicien intervenant (DUMI) depuis 2012 auprès de différents publics (scolaire, carcéral, médicosocial, adultes), coordinateur deu pôle EAC, puis responsable pédagogique et formateur chez Topophone depuis 2019.

Cyril Vico débute l'étude de la musique dès l'âge de 7 ans. Après plusieurs expériences musicales, il obtient une licence de Jazz (Université Toulouse – Jean Jaurès) puis un Master 1 en Étude et Création des Arts Contemporains (Université Lille 3). Rapidement, il choisit d'orienter son parcours vers la pédagogie et décroche en 2012 le DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant) à l'IFMI de Toulouse. Il fait alors ses premiers pas en conception d'ateliers de création musicale en milieu scolaire au sein de l'association Topophone.

Il exerce ensuite pendant quatre années à temps plein comme musicien intervenant en milieu scolaire (Toulouse et Pays Basque), avant de rejoindre à nouveau Topophone où il évolue successivement comme coordinateur de projet, responsable pédagogique, puis directeur adjoint.

Ces expériences lui permettent de développer une solide expertise dans la création de contenus pédagogiques musicaux et dans l'accompagnement des professeurs de musique sur le terrain. Progressivement, il s'oriente vers la formation professionnelle, en transmettant ses compétences à de nombreux artistes, enseignants, professeurs de musique et animateurs sur les fondamentaux de la pratique musicale collective auprès du jeune public.

Depuis 2019, Cyril anime également des formations pédagogiques internes destinées aux artistes et musicien-ne-s intervenant-e-s nouvellement recruté-e-s par Topophone.

Souhaitant enrichir et perfectionner son approche, il suit en 2025 une formation de formateurs auprès de Robin Blondet (Illusion & Macadam, Montpellier).

MOYENS TECHNIQUES

La formation se déroule :

- **En salle pédagogique** : équipée du matériel nécessaire aux projections (vidéoprojecteur, écran), à l'accès internet et au travail en groupe (tables modulables, paperboard, sonorisation si besoin).

TARIF

Nous pratiquons une politique tarifaire solidaire permettant l'accès des artistes et professionnels indépendants à la formation. Les tarifs varient selon le cadre de financement mobilisé :

- Individuel (autofinancement) : 360 €
- Financement professionnel (OPCO, employeur, France Travail) : 1 440 €
- Tarif conventionné AFDAS : 960 €

Formation exonérée de TVA selon l'article 261-4-4 a du Code Général des Impôts.

FINANCEMENT

Le détail des dispositifs de financement est consultable sur [cette page](#).

Une prise en charge financière est possible :

- Intermittent-e / artiste-auteur-riche : Afdas.
- Salarié-e privé : financement possible via le plan de développement des compétences de votre employeur (Afdas ou Uniformation).
- Salarié-e public : voir avec votre service RH.
- Indépendant-e / non salarié-e : contacter votre Fonds d'Assurance Formation (FAF)- vérifier votre code APE pour le connaître
- Demandeur-se d'emploi : AIF (France Travail), Mission Locale pour les - 26 ans.
- Situation de handicap : AGEFIPH – contacter votre conseiller.e Cap Emploi

Dans le cas d'une prise en charge partielle des coûts de formation par un organisme tiers, le reliquat reste à votre charge.

ADMISSION ET DELAI D'ACCES

Les dates de formation sont définies en amont et disponibles sur le site topophone.fr

Les délais d'accès entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation sont généralement :

- Pour les demandes de financements via un organisme (OPCO, France Travail, etc.) : **6 semaines**.
- Pour les demandes de financements en direct (employeur, individuel, etc.) : **15 jours**.

Il est recommandé d'anticiper la constitution du dossier de financement le plus en amont possible. Dans le cadre d'une demande de financement, l'accord de prise en charge de l'organisme sera exigé pour valider définitivement l'inscription de l'apprenant·e.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

1 - Suivi continu des acquis

L'évaluation des compétences est intégrée aux temps d'échanges tout au long de la formation, afin de permettre à chaque participant·e d'observer et d'analyser l'évolution de leur appréhension de la mission de coordination de projet et leur connaissance de l'écosystème de l'action culturelle.

• Évaluation des connaissances (avant / après la formation)

Deux questionnaires en ligne permettent d'évaluer les connaissances théoriques initiales et les progrès réalisés.

• Évaluations formatives en cours de formation

- Conception d'outils de coordination
- Retours individualisés du formateur sur ces outils
- Elaboration d'un planning de coordination

2 - Évaluation finale des compétences

Pour chaque objectif pédagogique et compétence associée, le formateur positionne l'apprenant·e selon trois niveaux : Non acquis – En cours d'acquisition – Acquis.

L'évaluation finale s'appuie principalement sur :

- La présentation d'un panel d'outils nécessaires à la coordination de projet
- La présentation d'un planning annuel de coordination

L'évaluation finale de ces outils se base sur plusieurs critères :

- L'adéquation entre l'outil et le type/la quantité d'actions portées
- La clarté et l'utilité de l'outil
- Des outils et planning qui traduisent une coordination efficace et cohérente, répondant à des objectifs de structure en termes de développement de l'action culturelle

3 - Validation de la formation

La formation est validée si : • L'assiduité est constatée (feuilles de présence signées),

- Les compétences sont au minimum "en cours d'acquisition", avec progression mesurable et autonomie suffisante pour une mise en œuvre professionnelle.

À l'issue de la formation, chaque participant·e reçoit :

- Une attestation de fin de formation précisant le niveau de compétences atteint,

- (Le cas échéant) un retour individualisé sur ses points forts et axes d'amélioration.

Cette formation est non certifiante.

RESSOURCES COMPLEMENTAIRES

Les apprenant·es auront accès à une plateforme de ressources leur permettant de retrouver des canevas d'outils de coordination, ainsi que des éléments leur permettant d'enrichir et d'optimiser leur coordination au fil des années. Le lien leur sera envoyé en même temps que le mail de convocation.

PUBLIC EN SITUATION DE HANDICAP

Les besoins de l'apprenant·e en situation de handicap sont identifiés dès l'entretien de positionnement et Topophone, selon le protocole de l'AGEFIPH Ressource handicap Formation, s'assure de la mise à disposition des moyens humains et techniques adaptés et un environnement approprié :

- conditions d'apprentissage optimums, locaux conformes à l'accueil du public en situation de handicap
- équipements (vidéoprojecteur, et/ou paper-board, ordinateur, équipements spécifiques, connexion à distance, ...).

Contact référente handicap :

Anaïs ROUXEL 07.66.50.68.43 formation@reseauvoltage.fr

ETUDE DE SATISFACTION ET D'IMPACT

Une évaluation de la satisfaction est réalisée à l'aide de deux questionnaires :

– **Un questionnaire de satisfaction à chaud**, en fin de formation, permet de recueillir les retours immédiats des apprenant·es sur le contenu, l'animation, l'organisation et les conditions d'accueil et d'y apporter les réponses. – **Un questionnaire à froid**, envoyé environ quatre mois après la formation, permet d'évaluer l'impact réel de la formation sur les pratiques professionnelles, les usages des compétences acquises et les éventuelles difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre. Les résultats de ces évaluations sont analysés dans une démarche d'amélioration continue.

NOUS CONTACTER TOPOPHONE

Organisme de formation professionnelle déclaré (NDA n°76311335131)

SIRET 753 392 927 000 46

250 avenue de Muret,

31300 Toulouse

07 66 50 68 43

Référent pédagogique et logistique :

Cyril VICO – cyril.vico@topophone.fr

Référente qualité et suivi administratif :

Anaïs ROUXEL – formation@reseauvoltage.fr

Référente handicap :

Anaïs ROUXEL – formation@reseauvolt.fr